

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **mélissa**

<https://www.cadre21.org/membres/658f876622d9826275fb6708>

Date d'obtention : 2021-06-22 15:10:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que ce guide nous permet d'évaluer étape par étape chaque situation d'un oeil plus éclairé. Il faut suivre chaque point afin de bien nous orienter dans chaque situation pour permettre la meilleure intervention possible. Je comprends aussi que Sexto s'applique dans le milieu de vie de l'école, nous sommes donc en première ligne et il est d'autant plus important d'être bien outillé afin d'éviter des erreurs, des pertes d'informations et de preuves. J'adore ce guide qui est bien vulgarisé et facile d'utilisation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Grâce à cette formation, cela nous permet de faire un suivi plus accru de chaque situation ainsi que de permettre une démarche autant dans l'intervention que dans la sensibilisation. On peut aussi faire une sensibilisation différente si on prend en considération le fait que la personne est-elle malveillante ou non.

Par ce fait, on répond beaucoup mieux aux besoins de chaque personne selon chaque situation vécue.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il est important de faire attention à bien les diriger selon leur situation vécue. Il est aussi important de ne jamais regarder, télécharger et/ou être en possession des preuves puisque nous serons punissable par la loi. Il est important de rester impartial lors de chaque rencontre afin de ne pas biaiser la communication et la réception d'information. Par ailleurs, par de la bienveillance, il sera important de bien préserver leur intégrité physique et psychologique de chaque élève afin de limiter les impacts négatifs dans leur vie.